

CAHIER DES CHARGES

Portail « Allées de la nature »

1. Présentation de l'association

Créée en 2000, Écopôle, est un réseau d'acteurs locaux constitué d'associations, d'entreprises, de partenaires institutionnels et d'adhérents individuels agissant dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Labellisé en 2003 « Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement [CPIE] du Pays de Nantes », Écopôle anime un réseau d'une centaine d'associations et plus de 150 organisations autres qui collaborent dans le domaine de l'information et de l'éducation au développement durable.

Écopôle revendique une vraie gouvernance associative. C'est un projet partagé, conjuguant de façon originale autonomie et volonté d'accompagner l'action publique au service du territoire métropolitain.

Accompagnés par l'équipe technique, ses adhérents expérimentent de nouvelles formes d'actions sur des sujets aussi variés que la préservation de la biodiversité, la mobilité, l'énergie, la santé, l'alimentation la qualité de l'eau et les déchets.

Plus d'informations : <http://www.ecopole.com/l-association/qui-sommes-nous>

La création du portail web « Allées de la Nature » s'inscrit au cœur de notre stratégie de communication en répondant à deux axes majeurs de notre plan de communication ; la consolidation et la valorisation des projets locaux et le renforcement de la communication numérique.

Le rôle de ce projet s'engage bel et bien dans une logique de développement mais également de valorisation des actions et de création de lien avec le grand public, grâce à l'élaboration d'un portail ergonomique et de la mise en place d'une carte interactive et participative.

2. Présentation du projet

a. Description (contexte, enjeux)

Ce projet de création de site s'intègre dans un programme général d'actions que mène Ecopole depuis 2017 intitulé « **Allées de la nature !** » : un projet de mobilisation citoyenne pour la connaissance et la valorisation des **continuités écologiques** à l'échelle de l'agglomération nantaise où il existe de forts enjeux de préservation et de remise en bon état des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage. Ce projet est financé à 40% par le programme européen FEDER.

Initialement Ecopole mène depuis 2012 des actions de sensibilisation et d'engagement pour le jardinage au naturel et la biodiversité, en témoigne le site 100jardinsnaturels.fr. Le portail « Allées Nature ! » est voué à remplacer ce site, vieillissant, afin de renforcer le positionnement d'Ecopole sur cette thématique et améliorer notre visibilité auprès du grand public.

A l'instar des espaces publics urbains (parcs, jardins, cours d'eau...), les espaces privés (jardins de particuliers, espaces verts d'entreprises...) sont des composantes de la trame verte et bleue. En zone urbaine, chaque espace naturel compte ! Notre projet valorise précisément cette potentialité, souvent ignorée par les citoyens, des espaces naturels privés en terme d'habitats, de réservoir de biodiversité et de corridors écologiques.

C'est pourquoi nous souhaitons **diffuser et valoriser largement à l'échelle de la métropole la participation réelle des habitants à la préservation et à la reconstruction des zones d'accueil de la biodiversité et encourager davantage la mobilisation citoyenne.**

Ce portail internet a l'ambition de devenir un espace de dialogue et d'engagement citoyen autour de la nature en ville. Dans un contexte urbain artificialisé et fragmenté, à priori hostile aux déplacements des animaux et des plantes, il nous paraît important de montrer qu'il est possible de favoriser la vie sauvage dans une métropole de 600 000 habitants et que ce n'est pas seulement l'affaire de spécialistes professionnels. En valorisant les engagements des habitant(e)s, chez eux ou sur d'autres sites, ainsi que des collectifs (collectifs non statutaires, associations, entreprises), nous souhaitons mettre en réseau ces différentes énergies et contribuer au dialogue territorial sur la biodiversité locale. Le site connectera ainsi les espaces (représentations surfaciques des espaces concernés par des gestions respectueuses de l'environnement) et les personnes (annonces, mise en contacts).

En permettant aux habitants de s'informer, de s'exprimer via la carte sur cette problématique et d'identifier leurs propres moyens d'action pour agir sur l'environnement, le portail « Allées de la Nature » et Ecopôle favorisent la protection de la biodiversité locale. Le site devient ainsi un véritable outil de sensibilisation et d'engagement et invite les particuliers à considérer leurs jardins comme de réels réservoirs de biodiversité et à agir en conséquence.

b. Les objectifs

- Susciter l'intérêt sur les enjeux locaux de nature en ville et développer une culture commune citoyenne
- Diffuser les actions et représenter les surfaces concernées par les projets partagés qui participent au maintien et à la restauration des habitats naturels et continuités écologiques via un outil cartographique participatif
- Mettre en réseau les acteurs (relations inter-citoyennes et relations citoyens-professionnels) via, entre autres, un outil de partage d'annonces et un annuaire professionnel.

c. Les éléments existants

Comme précisé ultérieurement, le portail web « Allées de la Nature » a vocation à remplacer le site web : www.100jardinsnaturels.com. Néanmoins, certains contenus seront ré exploités pour la définition du contenu du nouveau portail. L'objectif n'est plus seulement de créer un site indépendant axé sur une « marque » (ici, Allées de la Nature), mais qu'Écopôle soit identifié comme le porteur du projet, et donc lié au site de l'association <http://www.ecopole.com/> .

Ce nouveau portail sera hébergé sous le site web d'Écopôle CPIE Pays de Nantes avec l'url suivante : <http://www.ecopole.com/alles-de-la-nature>. Le site d'Écopôle est actuellement hébergé sous une version obsolète de Joomla, mais est en cours de transfert sous Wordpress. L'objectif est donc de créer un portail qui sera lié au site déjà existant : [ecopole.com](http://www.ecopole.com/), sous Wordpress.

3. Présentation du site/portail Allées de la Nature

a. Les cibles adressées par le site

Notre portail cible en tant que porteurs de projets potentiels les habitants de la métropole (24 communes) et les collectifs citoyens (collectifs non statutaire, associations) en tant que particuliers, et les entreprises.

Les particuliers

Ceux qui ont un intérêt pour le jardinage et la nature sont susceptibles d'être les plus intéressés par le site et son contenu. Notre site cherchera à capter leur demande **d'informations locales** sur le jardinage et la biodiversité.

Ils y trouveront aussi un **moyen pour communiquer sur leur engagement, qu'il soit individuel ou collectif.**

Les profils de ces particuliers peuvent être variés :

- des étudiants en recherche d'engagement civique et de projets collectifs, ou déjà impliqués
- des familles qui s'engagent dans le jardinage ou des projets de préservation d'habitats naturels à titre personnel ou souhaitent s'engager
- des jardiniers plutôt expérimentés, ou naturalistes en herbe, qui souhaitent se mettre en réseau, faire partager leurs connaissances et valoriser leur engagement
- des collectifs citoyens engagés sur la thématique et qui souhaitent faire connaître leur projet

Les entreprises

Certaines entreprises disposent d'espaces potentiellement valorisables d'un point de vue biodiversité. Il peut s'agir d'espaces verts, de terrasses ou toitures aménagées, ou encore de façades végétalisées. Les entreprises peuvent également être désignées par des bailleurs sociaux.

Le site s'adressera à la fois :

- aux entreprises désireuses de s'engager vers des actions de préservation de la nature sur leurs propres sites (dans le cadre d'une démarche RSE par exemple) et font du benchmarking.
- aux entreprises locales pro-actives, qui souhaitent valoriser leurs actions et se mettre en réseau avec différentes structures

b. Objectifs du site

- **un site de valorisation, de partage des projets et réalisations locales** participant à la préservation et la restauration d'espaces d'habitats pour la biodiversité locale (via la cartographie cf point suivant)
- **un site de mise en réseau/relation** :
 - de personnes en recherche d'information, de connaissances avec des structures ou des particuliers qui en possèdent
 - de personnes en recherche d'engagement avec des collectifs/particuliers/structures qui développent des projets
 - de personnes en recherche de coup de main sur leurs projets ou réalisations avec des personnes qui sont susceptibles de les aider
- **un support de communication** pour les activités nature/jardins ayant lieu sur l'agglomération nantaise

Dans un premier temps, **le site n'a pas pour vocation d'être un site d'information.** Il n'aura pas de contenus propres d'informations mais relaiera via une page dédiée vers des sites ressources.

c. Objectifs de la cartographie participative

- Valoriser les espaces verts privés avec gestion « naturelle » en tant qu'espaces de biodiversité au même titre que les espaces publics.
- Promouvoir les actions vertueuses, donner de la reconnaissance aux porteurs de projets et aux jardiniers. La labellisation sur la carte rend l'initiative visible
- Stimuler le voisinage à suivre ce type d'actions et à s'engager
- Faciliter la mise en réseau par positionnement géographique
- Montrer concrètement que citoyens, collectivités et entreprises agissent de concert

d. Les résultats attendus

Il est attendu une meilleure **visibilité** de l'association Ecopôle auprès du grand public local grâce à un volume de trafic supérieur à 100jardinsnaturels.fr et une mise en avant clair et explicite de l'association, son rôle et son offre d'accompagnement sur la thématique nature en ville.

Le portail doit renforcer Ecopole en tant qu'animateur de réseau et mettre en avant la plus-value de cette position : centralisation d'informations et de ressources, mise en réseau des acteurs, des projets et des citoyens, valorisation de projets.

Et nous espérons les deux premières années d'activité enregistrer 200 actions de particuliers et collectifs au réseau cartographique « Allées de la Nature » et continuer à stimuler la dynamique locale existante.

e. Gouvernance

Gouvernance interne

Le portail Allées de la Nature est piloté en interne à Ecopôle par Sandra Mazel, chargée de mission nature en ville, et Chloé Cormier, chargée de communication, qui réaliseront la sélection du ou des prestataires, sous la responsabilité de Christophe Lachaise, directeur d'Ecopôle.

Chloé Cormier assurera le lien avec le ou les prestataires : envoi des contenu de base (textes, logos, images, photos...), validation des différentes étapes de création technique (graphisme, ergonomie...), surveillance du respect du cahier des charges et des délais convenus en amont.

Gouvernance externe

Les associations du réseau d'Ecopole portent une voix d'expertise quant au fond du contenu proposé sur le site, et donnent leur avis sur le rubricage de la cartographie participative (puisque'ils seront des relais et des contributeurs potentiels).

Le travail partenarial mené avec Nantes Métropole et la Ville de Nantes sera d'ordre politique et technique. Nantes Métropole a développé un projet de cartographie participative intitulé "Cartoquartiers", une carte collaborative des services de proximité et des initiatives citoyennes (<https://www.cartoquartiers.fr/>). Il s'agira de travailler notamment sur la complémentarité entre « Allées de la Nature » et "Cartoquartiers", et d'envisager la réutilisation d'infrastructures techniques existantes (fond de carte, base de données,...). Ecopole s'appuiera également sur leur expertise sur l'open data pour préciser le périmètre d'ouverture pertinent des données cartographiques.

Le Conseil nantais de la Nature en Ville, espace d'échanges sur cette thématique (<https://www.nantes.fr/conseil-nature-ville>), si reconduit lors de la prochaine mandature municipale, sera également sollicité lors d'une de ces commissions, afin de recueillir son avis sur la structuration du site.

Les bénévoles d'Ecopole (en tant que visiteurs potentiels du site) et les jardiniers de notre réseau, en tant que contributeurs potentiels, seront invités à s'exprimer lors de la phase test du site. Nous les informerons via une newsletter et leur proposerons de s'exprimer soit via retour de mail et formulaire d'enquête ou d'aller plus de loin et de participer à un groupe de travail dédié.

Enfin les 24 communes de la métropole nantaise seront associées au projet afin qu'il y ait une continuité avec l'action politique engagée par ces communes, et assurer une diffusion locale auprès des habitant(e)s de la métropole en s'appuyant sur le lien de proximité de chaque ville avec leurs administrés.

4. Description fonctionnelle et technique

4.1. Arborescence du site :



« Allées de la nature » sera accessible depuis le site internet d'Ecopôle, où devra être intégré de manière visible un bouton d'accès vers « ADN » sur la page d'accueil d'ecopole.com.

4 grandes rubriques structurent le site

- la section « Vos projets » regroupe le formulaire d'inscription des projets citoyens liés à la nature en ville sur l'agglomération et la visualisation des projets citoyens inscrits (2 pages).
- La section « Vos annonces » regroupe le formulaire d'inscription des annonces et la visualisation des annonces publiées. (2 pages)
- La section « Ressources » regroupe une page d'information sur la réalisation des projets de nature en ville, une page dédiée aux structures ressources présentes sur l'agglomération et un formulaire d'inscription pour les nouvelles structures (3 pages).
- L'agenda regroupe le formulaire d'inscription des événements liés à la nature en ville sur le territoire et de visualiser l'ensemble des événements inscrits. (2 pages).

4.2. Page d'accueil

Vous trouverez ci-dessous une maquette de la page d'accueil, représentant les principaux éléments à faire apparaître :



Déjà **51** projets partagés, **250** m² concernés

Voir tous les projets

Recherche...

Vos projets

- Potager
- Jardin partagé
- Toit végétalisé

Voir plus



Coup de main

Voir plus



Agenda

- 15 JUIN: Conférence : jardiner au naturel
- 22 JUIN
- 26 JUIN
- 2 JUILLET
- 10 JUILLET
- 16 JUILLET

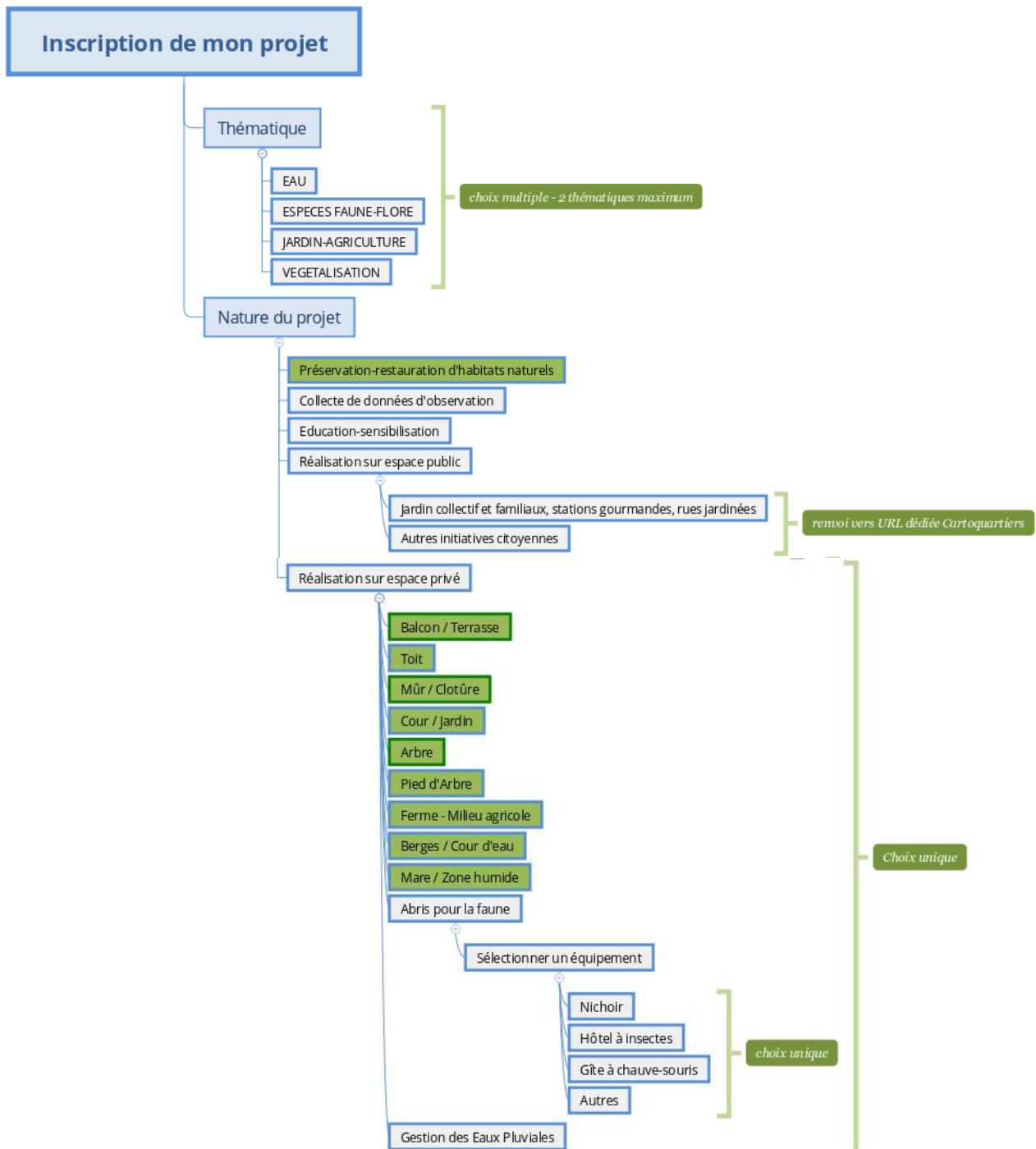
Voir plus

4.3. Rubrique « Vos projets »

4.3.1. Page « Ajouter un projet »

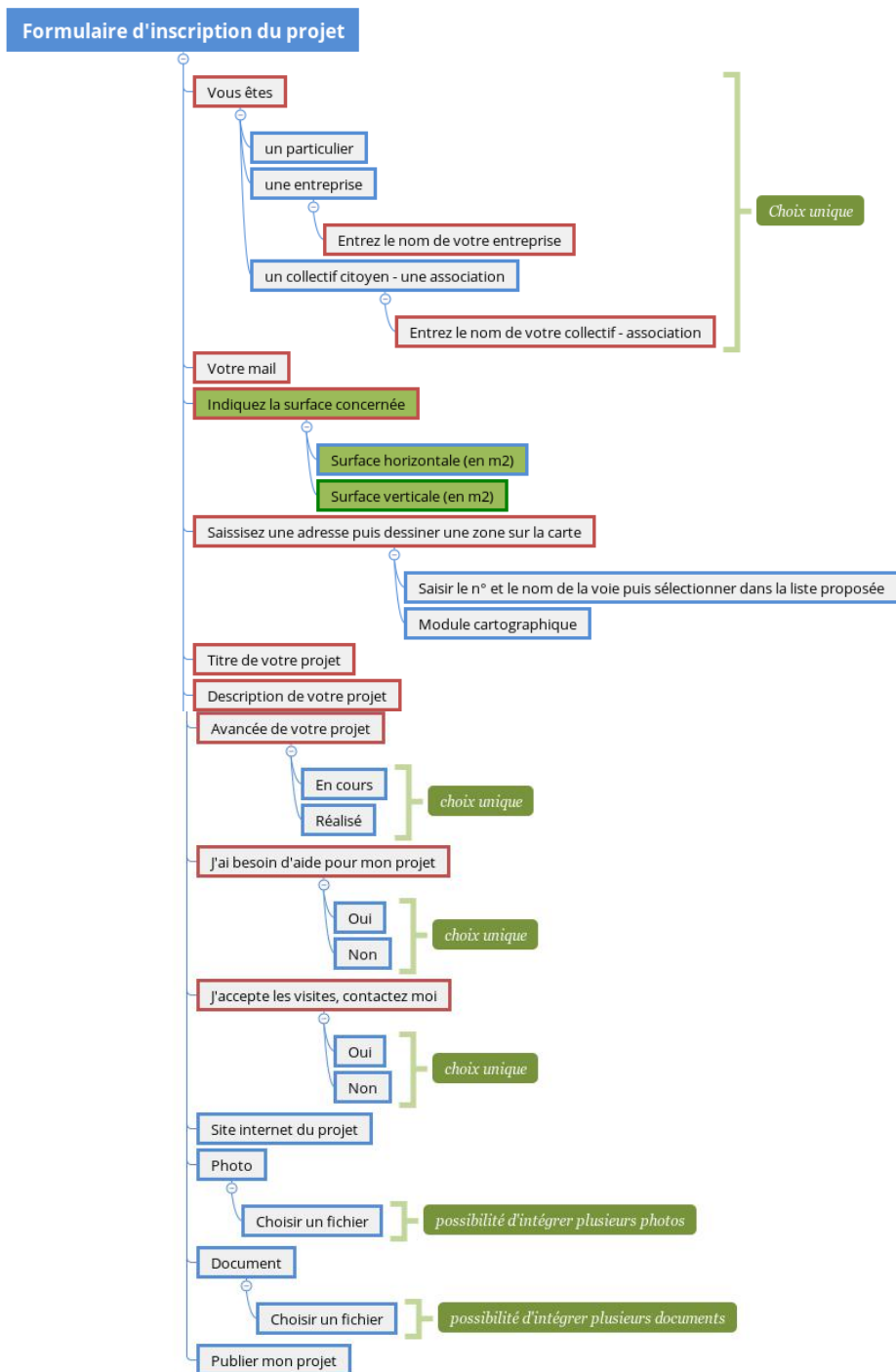
Cette page renvoie vers un formulaire d'inscription des projets de nature en ville locaux. Ce formulaire est scindé en deux parties.

- 1ere partie :



Ce premier formulaire a pour objectif de déterminer la thématique et la nature du projet. A l'image du site [vegetalisons-Paris \(lien\)](#), il peut prendre une forme stylisée graphique en lieu et place d'une présentation classique. Le visiteur choisira l'item correspondant à son projet sur une illustration. Ces deux premiers choix conditionneront les éléments soumis à réponse dans le deuxième formulaire : les items de couleur verte feront apparaître les items de couleur verte du 2^e formulaire.

- 2^e partie



Ce deuxième formulaire va préciser le projet qui sera ensuite transmis dans la base de données et partagé sur le site dans la cartographie et sous forme de fiche. L'adresse indiquée permettra la géolocalisation du projet sur la carte. Les items bordurés en rouge indiquent un champ de réponse obligatoire.

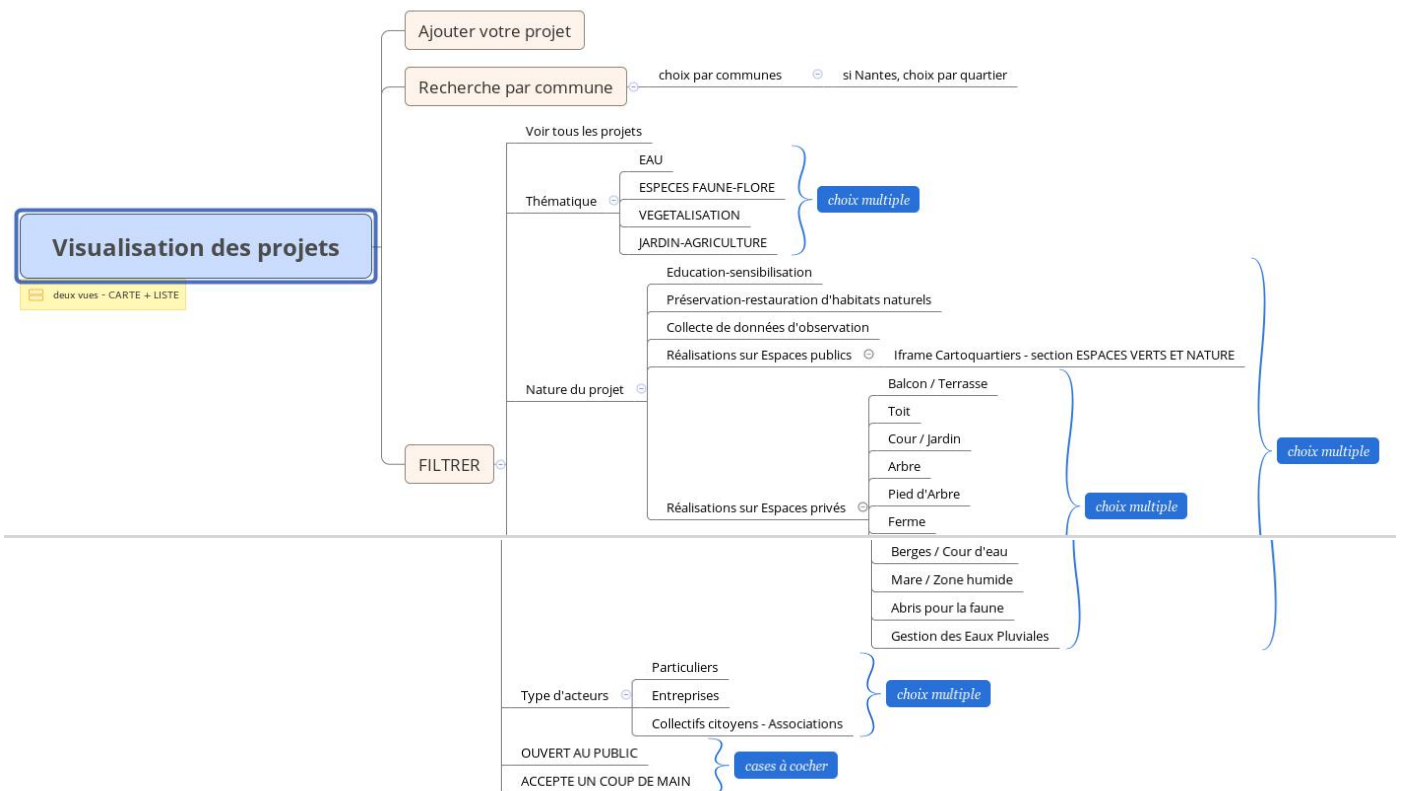
4.3.2. Page « Voir tous les projets »

Cette page ouvrira par défaut le module cartographique centré sur les projets inscrits.

- Le module cartographique sera créé sous OpenStreetMap.
- La cartographie sera visible par défaut en mode « Plan » mais pourra être visualisée également en mode « Satellite ».
- La cartographie zoomera par défaut sur le territoire de Nantes Métropole, dont les contours communaux seront visibles.
- Les projets apparaîtront sous la forme de figurés. En cliquant ces figurés, s'ouvrira une info-bulle présentant des extraits d'informations sur le projet.

Deux boutons seront visibles : un bouton « CARTE », sélectionné par défaut à l'ouverture de la page, et un bouton « LISTE » qui permettra de changer la vision des projets qui apparaîtront sous forme de vignettes, comme par exemple ici : [lien](#)

Chaque projet générera une page, accessible depuis cette page. Les visiteurs accéderont aux pages de chaque projet soit via les vignettes soit via les info-bulles de la cartographie.

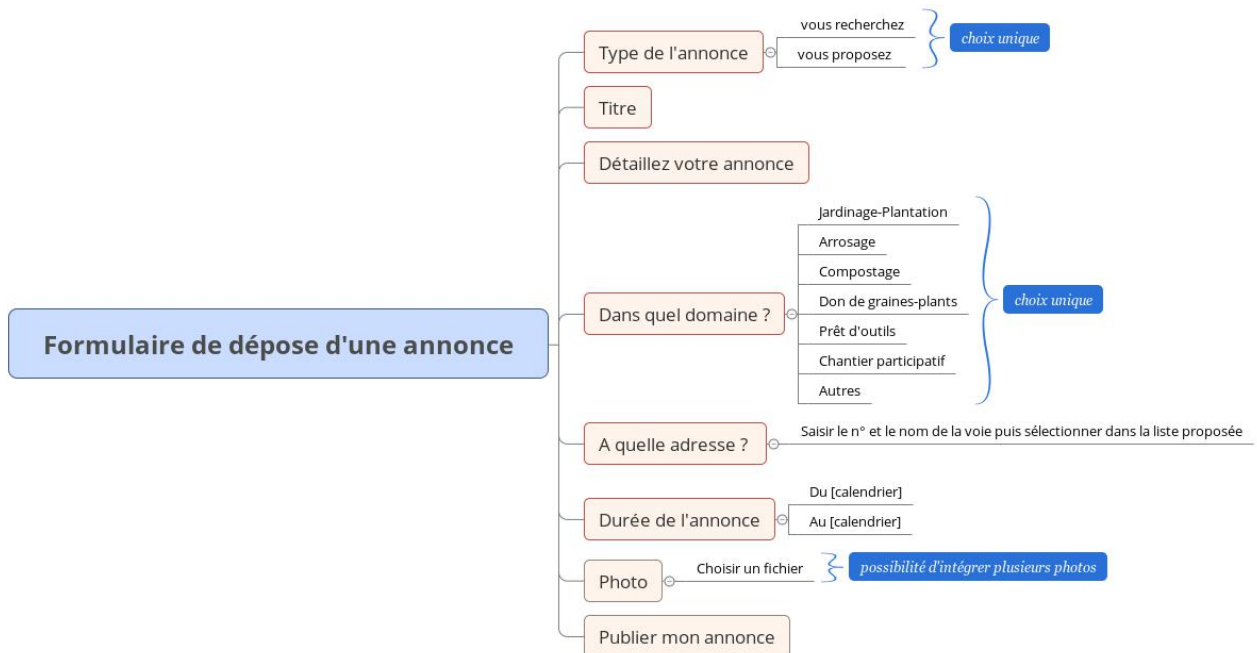


4.4. Rubrique « Vos annonces »

4.4.1. Page « Déposer une annonce »

Cette page renvoie vers un formulaire d'inscription d'annonces, comme ici : [lien](#)

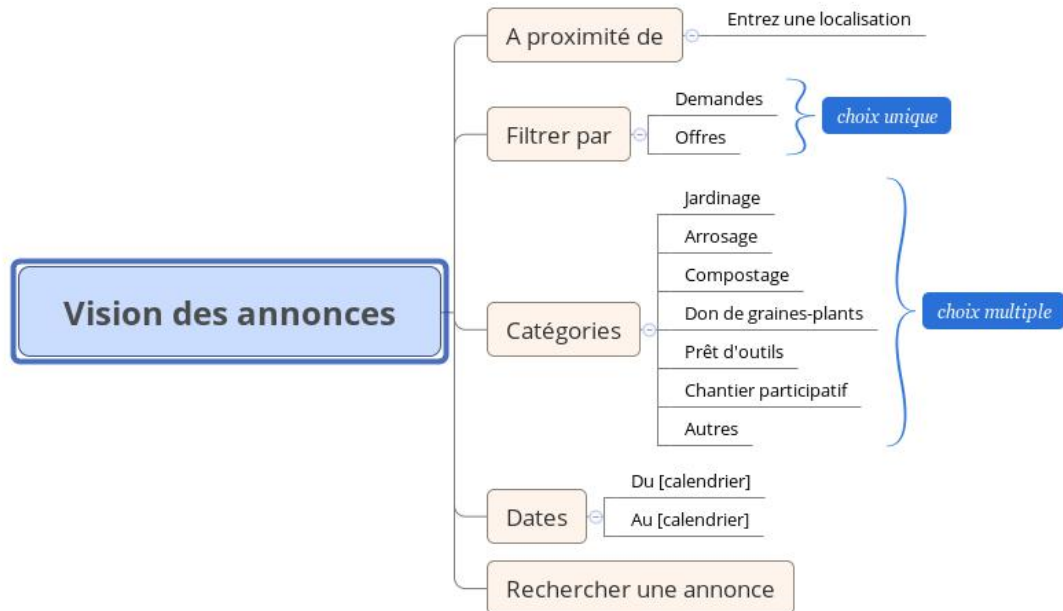
Les items bordurés en rouge indiquent un champ de réponse obligatoire.



4.4.2. Page « Rechercher une annonce »

Cette page permettra par défaut de visionner les extraits des annonces les plus récentes. L'annonce la plus récente apparaîtra en haut de page.

En cochant des éléments de recherche particulier, via les filtres proposés, le visiteur modifiera automatiquement la vision des annonces sur la page, comme ici : [lien](#)



4.5. Rubrique « Ressources »

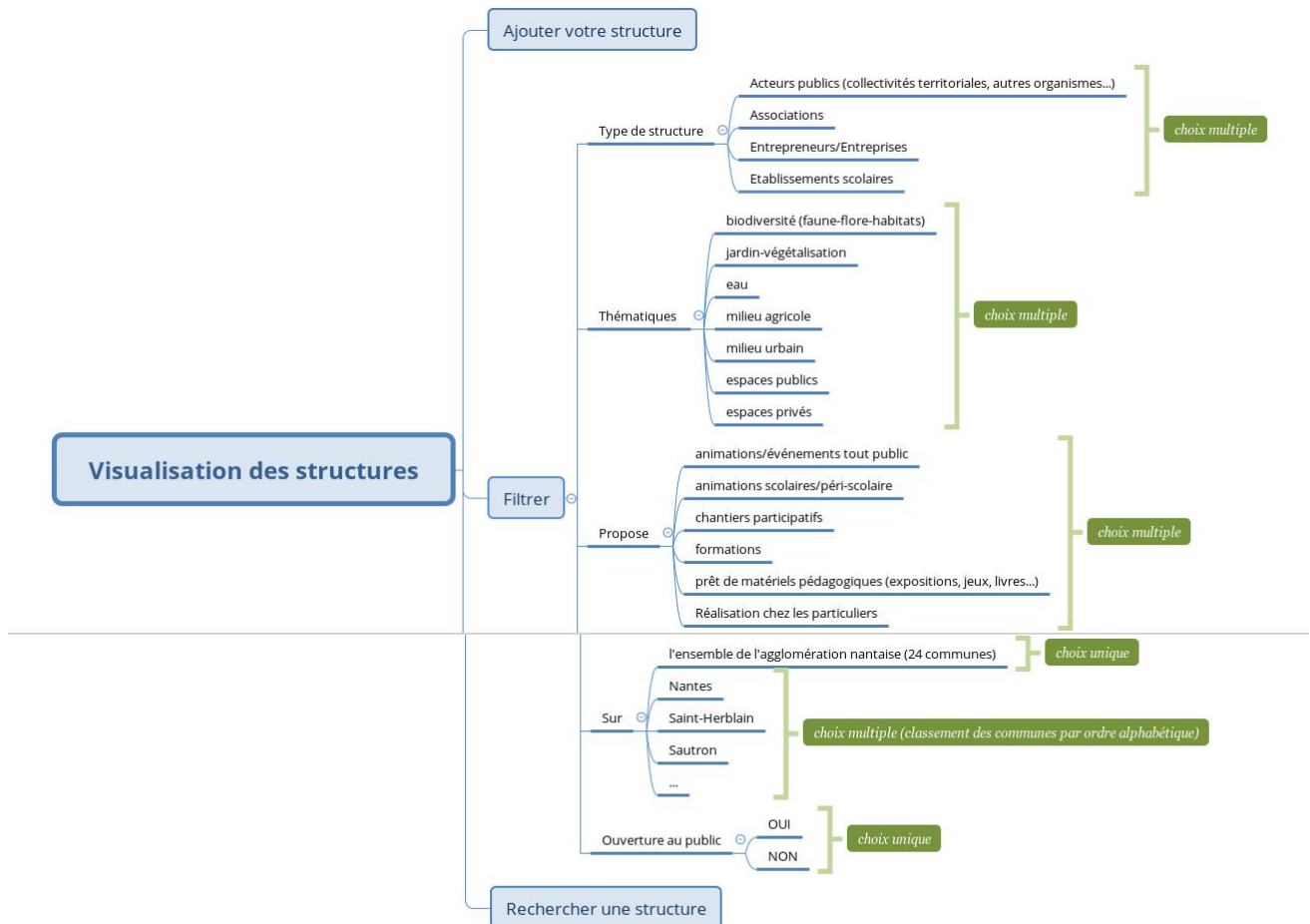
4.5.1. Page « Comment faire ? »

Cette page synthétisera les principales thématiques, enjeux et problématiques liées à l'eau et la nature en ville que peuvent rencontrer les habitants métropolitains nantais et renverra vers des sites ressources, des formations...

4.5.2. Page « les structures ressources locales »

A la manière de la page « Voir tous les projets », cette page ouvrira par défaut le module cartographique centré sur les structures locales inscrites dans la base de donnée. Les structures apparaîtrons sous la forme de figurés. En cliquant sur ces figurés, s'ouvrira une info-bulle présentant des extraits d'informations sur la structure, comme sur cartoquartiers.fr

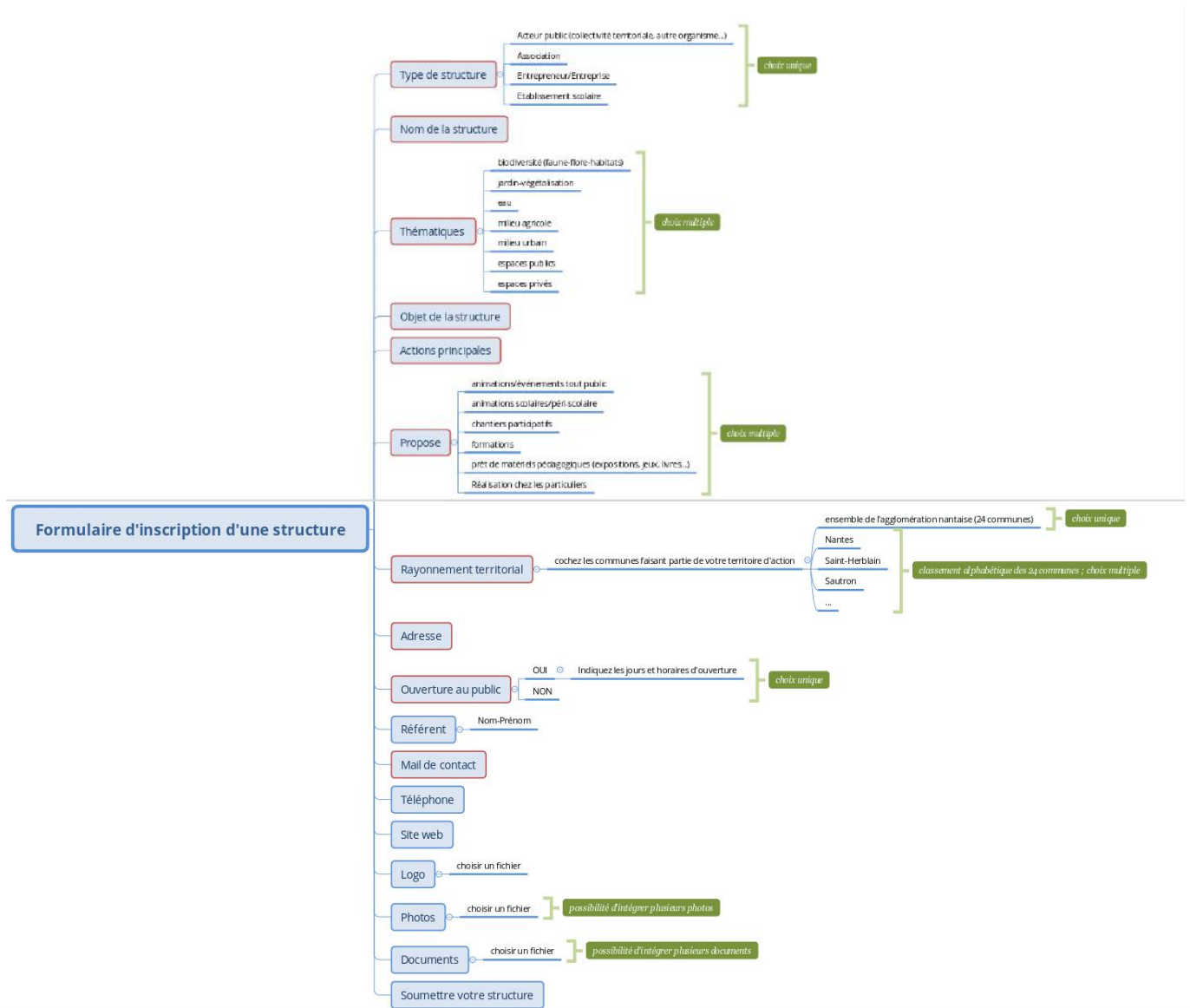
Deux boutons seront visibles : un bouton « CARTE », sélectionné par défaut à l'ouverture de la page, et un bouton « LISTE » qui permettra de changer la vision des structures qui apparaîtront sous forme de vignettes.



4.6. 4.5.3 Page « Ajouter votre structure »

Cette page renvoie vers un formulaire d'inscription d'une structure ayant un objet de travail lié à l'eau et à la nature en ville.

Les items bordurés en rouge indiquent un champ de réponse obligatoire.

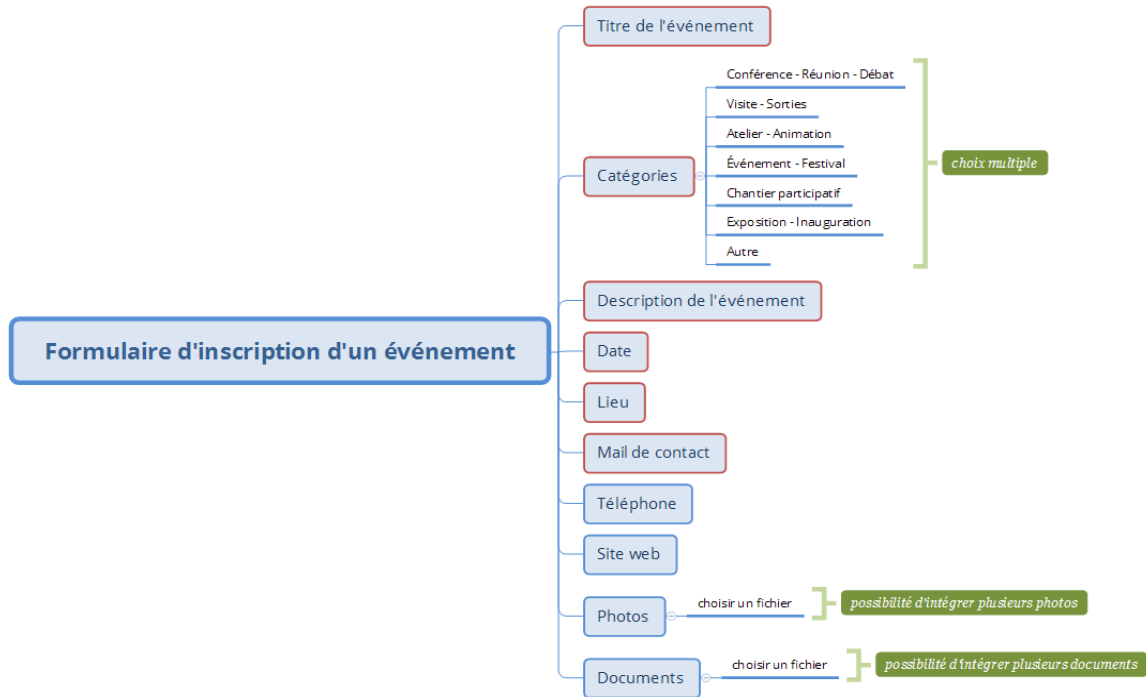


4.6. Agenda « Annoncer votre événement »

Pour rappel, l'agenda sera visible sur la page d'accueil du portail avec les événements les plus proche en date. Deux boutons seront alors cliquables : « Annoncer votre événement » et « Voir l'agenda ».

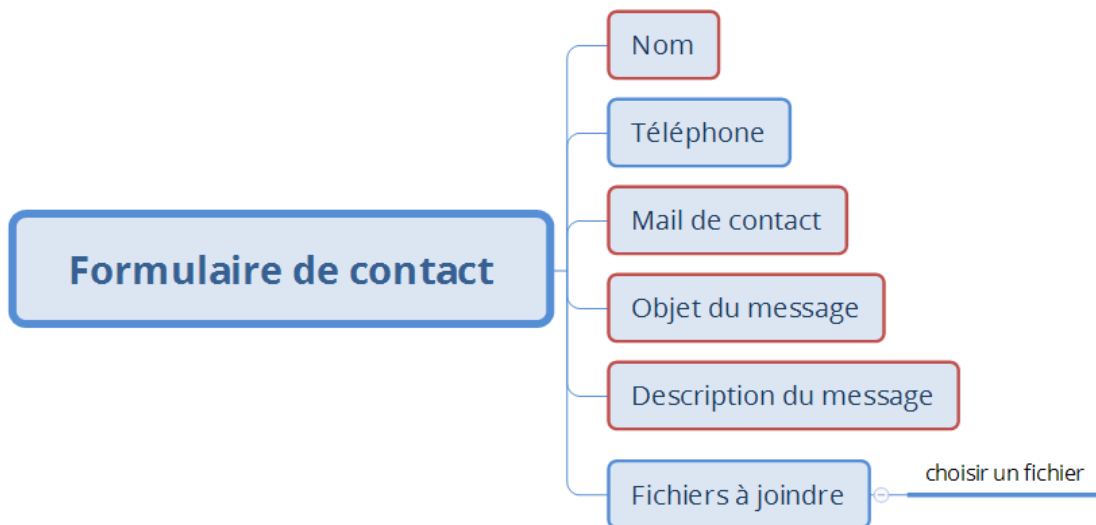
Sur la page « Annoncer votre événement », un formulaire d'inscription d'un nouvel événement apparaît.

Les items bordurés en rouge indiquent un champ de réponse obligatoire.



4.7 Contact

Cette page renvoie vers un formulaire de contact. Les items bordurés en rouge indiquent un champ de réponse obligatoire.



4.7. Back office

Le back office du site puisse être géré sous le CMS **Wordpress** puisque le site ecopole.com est en cours de transfert sur ce même CMS.

Automatisation des emails pour la gestion des différentes rubriques (formulaire)

Rubrique	Processus
Projets	<p>1. Formulaire complété et envoyé par l'utilisateur</p> <ul style="list-style-type: none">• Mail envoyé à l'utilisateur : message de bonne réception de l'inscription + si besoin de modification, contacter Ecopôle• Mail envoyé à l'administrateur du site : information qu'une demande a été effectuée, besoin d'une validation pour la rendre visible (lien vers la demande) <p>2. Validation du projet ou annonce par l'administrateur</p> <ul style="list-style-type: none">• Mail de confirmation envoyé à l'utilisateur + si besoin de modifier son annonce, il doit contacter Ecopôle <p>3.a. PROJETS À la date anniversaire de l'inscription du projet, l'utilisateur reçoit un mail pour la confirmation, la modification ou la suppression de son projet :</p> <ul style="list-style-type: none">• Si confirmation : l'utilisateur si le lieu de confirmation, le projet serait automatiquement visible pour l'année suivante (même processus un an après)
Annonces	<ul style="list-style-type: none">• Si modification : l'utilisateur pourra directement grâce à un lien modifier son annonce et l'administrateur devra valider cette modification• Si suppression : l'utilisateur pourra directement grâce à un lien supprimer son annonce• S'il ne donne pas de réponse, le même mail sera envoyé deux semaines après. Si une nouvelle fois il n'y a pas de réponse dans les deux semaines, le projet est automatiquement supprimé de la carte, mais archivé sur le back office. <p>3b. ANNONCES J-4 avant l'expiration de l'annonce, envoi d'un mail à l'utilisateur pour les informer que l'annonce ne sera plus visible. (suppression automatique). S'il ne souhaite pas la suppression, il reçoit un lien de modification de leur annonce où ils peuvent modifier la description et la durée de leur annonce.</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Que l'utilisateur confirme, modifie ou supprime son projet ou son annonce, l'administrateur est mis au courant par la réception d'un mail.
Ressources	<p>1. Formulaire complété et envoyé par l'utilisateur</p> <ul style="list-style-type: none">• Mail envoyé à l'utilisateur : message de bonne réception de l'inscription• Mail envoyé à l'administrateur du site : une demande a été effectuée

	<p>(lien vers la demande)</p> <p>2. Validation de la structure par l'administrateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mail de confirmation envoyé à l'utilisateur
Agenda	<p>1. Formulaire complété et envoyé par l'utilisateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mail envoyé à l'utilisateur : message de bonne réception de l'inscription + si besoin de modification de son événement, contacter Ecopôle • Mail envoyé à l'administrateur du site : information qu'une demande a été effectuée, besoin d'une validation pour la rendre visible (lien vers la demande) <p>2. Validation du projet ou annonce par l'administrateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mail de confirmation envoyé à l'utilisateur + si besoin de modifier son annonce, il doit contacter Ecopôle <p>3. Quand la date est passée, l'événement est automatiquement archivé sur le back office et supprimé de la page Agenda.</p>
Contact	<p>1. L'utilisateur complète le formulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apparition d'un message de confirmation sur le site • Réception du message directement sur une adresse mail générique

4.8 Informations techniques

- L'outil cartographique devra être créé sous openstreetmap
- Référencement naturel : le code HTML devra respecter les standards SEO (balise titre, méta-information...).
- Responsive : le site devra s'adapter à l'usage mobile
- Le prestataire choisi devra interagir avec EOLIS, notre prestataire qui est en charge du site Ecopole

4.9 Protection des données et des images

- **Licence choisie pour les données** : réflexion en cours. Ce choix interviendra durant le développement du site.
- **Licence choisie pour les photos** : licence CC BY NCSA. « Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions CC BY-NC-SA »

Les licences seront à indiquer dans les conditions générales d'utilisation.

5. Description graphique et ergonomique

5.1 Charte graphique

Aucune charte graphique n'a été rédigée pour le projet Allées de la Nature.

Un graphisme visuel, simple et épuré est souhaité. La présence de photos est indispensable. Pour le code couleurs, des nuances de vert et de bleu seront à privilégier.

Piste d'inspiration : <https://vegetalisons.paris.fr/vegetalisons/>

<https://www.biopolis.ca/a-propos/>

<https://www.1001sitesnatureenville.ch/>

5.2 Maquette de la page d'accueil



6. Prestations attendues et modalités de sélection des prestataires

6.1 Prestations attendues

Il sera attendu du prestataire qu'il soit force de propositions notamment pour l'aspect graphique du site. Il lui sera demandé également de prendre en compte les différentes techniques pour faire de ce site, un site éco-conçu.

Le devis devra présenter :

- Toutes les étapes de développement demandées ci-dessus dont la mise en valeur du portail sur la page d'accueil d'*ecopole.com*
- Le web-design
- L'intégration
- La migration de base de données
- La maintenance et mises à jours
- La formation à la gestion du site
- Le calendrier prévisionnel de développement web

6.2 Planning prévisionnel

Mar s/ Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Diffusion de l'appel d'offre Choix des prestataire	Développement du site Construction des contenus				1 ^{ère} version du site	Tests Alimentation de contenus		Livraison finale, site opérationnel

Le site doit impérativement être livré et fonctionnel avant la fin de l'année 2020.

Devis attendues pour le 6 avril 2020.

6.3 Méthodologie de suivi

Interlocutrice principale pour le suivi du projet :

Chloé Cormier
chloe.cormier@ecopole.com
02 40 48 55 13

Un rendez-vous physique par mois sera à prévoir au minimum et selon les besoins de chacun, des échanges téléphoniques pourront être programmés.

6.4 Budget

Le budget global dont nous disposons est de 19 000 € TTC.

6.5 Modalités de sélection du prestataire

Voici les critères qui seront pris en compte pour évaluer les réponses à cet appel d'offres :

- * **Pertinence de la proposition** – Prise en compte des attendus du cahier des charges
- * **Compétences métiers** (développeur web, graphiste / web-designer, concepteur de cartographie numérique) - Expérience
- * **Rapport Coût / Prestations**
- * **Démarche éco-responsable**

6.6 Remise des propositions

Les propositions devront comprendre un devis détaillé et être adressées par mail à :

Chloé Cormier
Écopôle CPIE Pays de Nantes
17 rue de Bouillé – 44000 Nantes
chloe.cormier@ecopole.com